

# L'INCISIF



6000 CHARLEROI X

P201096

CHAMBRE SYNDICALE  
DENTAIRE A.S.B.L.

TRIMESTRIEL | COURRIER SYNDICAL | N° 191 | JANVIER - MARS 2019

# DIS Ahh

AGIS POUR LA SANTÉ DE TA BOUCHE

#SayAhh

#WOHD19



**RGPD :**

Dossier complet  
+ 2 affiches  
à détacher



**Prends soin de ta santé bucco-dentaire pour  
un corps et un sourire en pleine santé.**

**S'INFORMER ET AGIR :**



[www.worldoralhealthday.org](http://www.worldoralhealthday.org)

SCANNER POUR PLUS  
D'INFORMATIONS



# Sommaire

## édition 191

### COTISATIONS 2019

Cotisation ordinaire: <b>300 €</b>	Diplômés 2014: <b>170 €</b>
Ménage de praticiens: <b>400 €</b>	Diplômés 2015: <b>75 €</b>
4 enfants ou plus à charge: <b>170 €</b>	Diplômés 2016: <b>75 €</b>
Praticiens de plus de 65 ans: <b>100 €</b>	Diplômés 2017: <b>gratuit</b>
Praticiens de 60 à 64 ans inclus: <b>100 €</b>	Diplômés 2018: <b>gratuit</b>
si arrêt complet d'activité avec preuve de clôture du n° BCE	Diplômés 2019: <b>gratuit</b>

**A verser sur le compte n° BE28 1096 6600 0120 CTBKBEEX**



<b>Éditorial</b>	<b>3</b>
<b>Nécrologie</b>	<b>4</b>
<b>Défense professionnelle</b>	<b>5</b>
<b>Nouvelles internationales</b>	<b>6</b>
<b>Affiches à détacher</b>	<b>8</b>
<b>RGPD: concrètement dans nos cabinets</b>	<b>10</b>
<b>Exemple de registre interne</b>	<b>11</b>
<b>Le respect du RGPD : texte à découper et à afficher</b>	<b>12</b>
<b>Registre interne à copier</b>	<b>13</b>
<b>Petites annonces</b>	<b>15</b>
<b>Agenda</b>	<b>16</b>
<b>Formulaire d'inscription aux cours du 14 juin 2019</b>	<b>16</b>

# Éditorial

## Mot du Président

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

Je voudrais avant tout vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2019, tant dans l'exercice de votre profession que dans votre vie privée. Je désire ensuite remercier les confrères qui ont travaillé avec acharnement particulièrement en 2018 pour maintenir et vouloir développer la CSD dans des conditions très difficiles.

Certains d'administrateurs ne renouvellent pas leur mandat après avoir travaillé sans relâche pour parfois plus de 30 ans dans notre association et d'autres ont démissionné pour diverses raisons, santé, surcharge de travail professionnel, etc.... Je remercie donc ici Bernard Munnix, Guy Delruelle, Michel Laroche.... et tous les autres pour leur dévouement exemplaire durant toutes ces années. Le défi à relever est donc de taille car nous avons perdu, pour les raisons évoquées ci-plus haut 12 administrateurs d'un coup. Il faut donc impérativement que VOUS, les membres, vous vous manifestiez, afin de nous proposer vos services, sans quoi cette ASBL ne pourra survivre à long terme voir même à court terme. Il n'est donc plus temps de se regarder les uns les autres et de se demander si l'autre va y aller à votre place, c'est à VOUS de le faire !!!

La mise en place de l'accord dento mutualiste prend du retard à cause du « NIET » de la ministre. C'est une des première fois où il y a plus de 40 % de dentistes qui refusent l'accord à l'échelon national et ce surtout en Flandre. Par contre de nombreux dentistes francophones se sont conventionnés et ont fait office de « bons élèves ». Le taux de déconventionnement est surtout important chez les dentistes spécialistes contrairement aux dentistes généralistes qui sont plus conventionnés. Nous avons fait valoir ces arguments à la ministre pour qu'elle puisse entériner l'accord dans la partie francophone et dans tous les arrondissements où le taux de conventionnement est supérieur à 50 %. Il manque actuellement plus ou moins 35 dentistes pour que le taux de déconventionnement national retombe en dessous de la barre fatidique des 40 %. Nous ne pouvons décemment pas demander à 35 dentistes francophones de se conventionner pour permettre aux mauvaises élèves du nord du pays de pouvoir appliquer des tarifs libres. Si la situation persiste et que la ministre ne fait pas le moindre pas dans notre direction il ne restera plus qu'à la CSD de conseiller à ses membres et à toute la population de dentistes francophones d'appliquer dorénavant des tarifs libres afin de récupérer le manque à gagner du statut social qui ne leur sera pas versé. De nouveau c'est la population

qui est prise en otage. Cela ne semble pas gêner outre mesure la ministre de Block dont les idées par rapport aux soins intensifs des personnes de plus de 80 ans sont totalement révoltantes (cf. l'actualité récente ). A l'heure où vous aurez reçu cet Incisif ,une nouvelle Commission nationale dento mutualiste aura eu lieu le 28 mars, nous en saurons plus à ce moment et nous vous tiendrons au courant via nos News habituelles.

Nous continuons à défendre la profession, et donc vous, dans un grand nombre d'autres commissions notamment à l'INAMI.

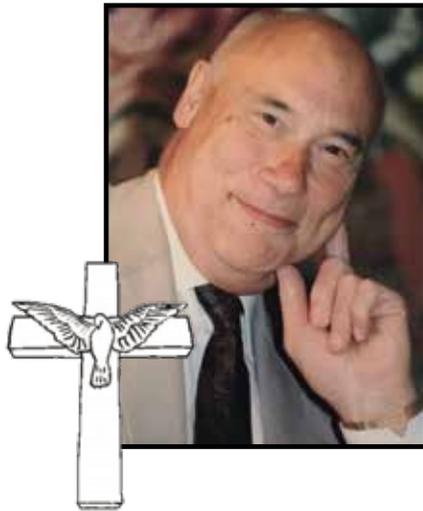
À ce titre les prochaines élections dentaires seront capitales afin que nous gardions des sièges qui nous permettront de continuer de vous défendre dans l'esprit de la CSD. Si vous ne votez pas, vous laisserez aux représentants d'autres associations le soin de vous défendre dans un esprit qui n'est pas nécessairement le nôtre. Je vous rappelle ici que nous défendons largement nos patients et que nous essayons toujours de limiter au maximum les inconvénients des mesures contraignantes que nos gouvernants successifs essaient de nous imposer dans un diktat souvent inacceptable. Ce vote (ou non vote) va conditionner la défense professionnelle pendant les quatre prochaines années et donc cela impactera votre futur.

Durant mon mandat de Président je voudrais également promouvoir des cours en dehors de La Marlagne et Gembloux avec des sujets variés, ainsi que de rajeunir le mode de fonctionnement de la CSD via des vidéo conférences évitant de longs et lourds déplacements peu écologiques et chronophages, et, par-dessus tout, faire appel impérativement aux plus jeunes (30-50 ans) qui doivent se mobiliser quelques heures par trimestre pour nous aider à fonctionner. J'espère ardemment pouvoir réaliser ce qui précède avant la fin de mon mandat d'administrateur en 2020 et permettre à un nouveau Président de continuer la tâche de vous défendre.

Je terminerai ce petit mot en vous rappelant que la CSD a impérativement besoin de dentistes qui se mobilisent, manifestez-vous donc le plus rapidement possible au secrétariat.

Thierry Alleene  
Président CSD





Notre ami et confrère,

## **le Professeur GEORGES MEULEMANS**

21/02/1931 – 07/12/2018

nous a quitté.

Georges Meulemans nous a quitté dans la dignité et sérénité entouré de ses proches à la suite d'une longue maladie.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances et notre soutien moral.

Docteur en médecine puis stomatologue, il fut Médecin consultant à l'ULB de 1980 à 1996 et auparavant Chargé de cours (chirurgie) pour les étudiants en Sciences Dentaires de l'ULB.

Hormis ses qualités et compétences professionnelles incontournables, il était un professeur aimé de tous car, alors que nous n'étions qu'étudiants, déjà il nous considérait comme de futurs confrères et nous insufflait confiance en nous grâce notamment à sa bonhomie, sa jovialité, toujours à votre écoute et prêt à vous aider, vous prodiguant ses conseils avisés en prenant soins de vous rassurer en minimisant l'ampleur de la difficulté de la tâche afin de vous la rendre accessible.

Personnellement, j'ai eu le privilège de pouvoir l'assister lors de ses interventions à la clinique du Parc Léopold et j'en garde un souvenir impérissable. Nous garderons de lui le souvenir, hormis ses qualités professionnelles d'un homme bon, extrêmement humain qui fut pour nous tous une inspiration professionnelle et spirituelle.

Merci Professeur Meulemans, vous garderez une place dans nos cœurs, reposez en paix.

*Thierry Alleene*

# Défense professionnelle :

## la CSD vous représente

### Au niveau national

à La Santé publique, **CAD**  
à l'Agence Fédérale Nucléaire, **AFCN**  
au Fonds des Accidents du Travail, le **FAT**  
au Fonds des Accidents Médicaux, le **FAM**

### Au sein de l'INAMI

CNDM: Commission Nationale Dento-Mutualiste

- GT Systèmes d'accord
- GT Prime télématique
- GT My Carenet
- GT Transparence financière
- GT Dispensateurs spécifiques
- GT Maladies chroniques
- GT Orthodontie
- GT Méthodologie
- CTD: Commission Technique Dentaire: GT Nomenclature  
GT Prothèse  
GT Orthodontie
- Groupe direction Accréditation + 3 Commissions d'évaluation: DG; Ortho;
- Commission de profils
- Service de contrôle et d'évaluation médicaux, **SECM**

### Au niveau International

Au sein de

la **FDI**, *fédération dentaire internationale*: regroupe plus de 200 associations dentaires  
**CED**, *Council of European Dentists* : regroupe les associations dentaires des pays de l'U.E  
**ORE**, *Organisation Régionale Européenne*: regroupe les associations dentaires de l'Europe  
**GADEF**, *groupement des associations dentaires francophones*

## Nous avons besoin de vous!

En 2018, **3 administrateurs ont assumé 400 missions.**

Cela n'est pas raisonnable. Il faut assurer la continuité des mandats.

Impliquez vous dans la défense de votre profession. Venez nous rejoindre.

Venez assister à un CA, une réunion à l'Inami  
et voyez ce que vous pouvez faire pour votre profession.

# Nouvelles internationales



## Council of European Dentists

*Définition de la sécurité des patients: affranchissement du patient de tout préjudice ou risque de préjudice évitable lié aux soins de santé (Conseil Européen 2009)*

### **Business Dentistry: DENTISTERIE D'AFFAIRES ET DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ**

Des sociétés d'investissement privées installent des cabinets dentaires et forment des chaînes dans les différents pays européens dont la Belgique. En Finlande ils représentent déjà 35% des cabinets, au Royaume Uni 24% et en Espagne 25%. Certains groupes dentaires emploient jusqu'à 1.000 dentistes.

Le CED souhaite éviter que les intérêts commerciaux qui gouvernent le modèle économique de ces organisations n'aient un impact sur la sécurité des patients en général par le biais d'un certain nombre de facteurs tels que la prestation des services de soins, le traitement et les conditions d'emploi notamment.

Des études de cas réalisées en Espagne et en France ont montré des exemples inquiétants de mépris pour la sécurité des patients de la part de chaînes de cabinets dentaires qui ne fournissaient pas aux patients des soins adéquats, voire leur causaient parfois un préjudice.

### **Résolution du CED:**

Adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale du CED le 16 novembre 2018

Le CED recommande ce qui suit :

- lorsque des personnes morales de droit privé sont autorisées à pratiquer la dentisterie, elles ne peuvent être fondées et gérées que par des dentistes;
- les dentistes, qui sont actionnaires de la société, doivent y exercer en tant que dentistes;
- Il faut également que:
  - a) la société soit gérée de manière responsable par un dentiste ; les directeurs généraux doivent être des dentistes;
  - b) la majorité des actions et des droits de vote revienne aux dentistes;
  - c) aucun tiers ne participe aux bénéfices de la société;
- les personnes morales ou les investisseurs ne peuvent pas empêcher les dentistes de remplir leurs obligations conformément au code déontologique et à la législation nationale applicable;

- les personnes morales ne peuvent pas utiliser leur statut juridique pour priver les patients de leur droit de réclamer réparation lorsqu'ils soulèvent des préoccupations concernant leurs soins et traitement;
- les personnes morales ou les investisseurs ne peuvent en aucun cas influencer les décisions prises en matière de traitement par le dentiste avec le consentement du patient, ni introduire des objectifs cliniques;
- les personnes morales ou les investisseurs ne peuvent pas tromper les patients par une publicité mensongère, des prix excessifs ou des mécanismes de financement trompeurs.

Votre CSD est 100% derrière cette résolution car *«Les soins de santé ne sont pas des services comme les autres et la santé n'est pas une marchandise».*

### **L'exemple de la société Dentexia en France:**

Cette société low costs s'est établie en France en 2012. Elle prétendait offrir des soins aux personnes précarisées. Les soins devaient être prépayés, éventuellement par un emprunt. Dentexia était surtout intéressée dans les bénéficiaires ses dentistes devaient atteindre des quotas, réaliser un maximum de soins en un minimum de temps. Dentexia fut condamnée pour publicité mensongère et ferma ses portes en 2016. Les patients se sont retrouvés sur le carreau avec des traitements prépayés non terminés.

Actuellement en Espagne plusieurs chaînes de centres dentaires low costs sont en faillite.

### **CED :**

*Le Council of European Dentists (CED)* est une association européenne sans but lucratif qui représente plus de 340 000 praticiens de l'art dentaire en Europe issus de 32 associations dentaires nationales de 30 pays européens. La CSD est membre actif du CED depuis 1961.

**La Journée mondiale de la santé bucco-dentaire**

La Journée mondiale de la santé bucco-dentaire, JMSBD, a été déclarée par la Fédération Dentaire Internationale en 2007 et est célébrée chaque année le 20 mars à travers le monde.

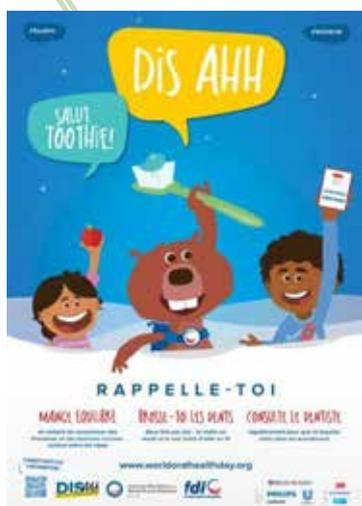
**Votre CSD**, membre de la FDI, participe à cette campagne consacrée à la prise de conscience de la prévention et du contrôle des maladies bucco-dentaires

La campagne JMSBD 2019, **Dis ahh : agis pour la santé de ta bouche** a pour but de donner aux personnes les moyens de prendre leur santé bucco-dentaire en main et d'agir à travers la prévention des maladies bucco-dentaires et la préservation de leur santé générale, en adoptant de bonnes habitudes d'hygiène bucco dentaire, en gérant les facteurs de risque et en passant régulièrement des contrôles dentaires.

Trois affiches de campagne ont été créées pour la campagne **Dis ahh : agis pour la santé de ta bouche** afin de les utiliser selon les publics et paramètres spécifiques :

**Votre CSD vous offre** l'affiche Grand public dont l'image principale est le visage de la campagne 2019 à mettre dans votre salle d'attente.

Si une des affiches spécifiques vous intéresse, vous pouvez la demander à [Info@incisif.org](mailto:Info@incisif.org)



**WORLD DENTAL CONGRESS  
SAN FRANCISCO 2019  
4 - 8 SEPTEMBRE 2019**

Le congrès Dentaire Mondial de la FDI se déroule à San Francisco.

Les inscriptions «*Early Bird*» sont à un prix plus avantageux jusqu'au 30 avril

[www.world-dental-congress.org](http://www.world-dental-congress.org)

**News of the World:**

*Lu dans le European Journal of Dental education: Global trends in practice Implants Dentistry 2019*

Une enquête faite parmi 1015 dentistes issus de 85 pays montre que les jeunes dentistes fraîchement diplômés ont un facteur de succès dans la mise des implants supérieur à leurs aînés! Et de conclure sur l'avantage de l'intégration d'implantologie dans le cursus de formation initial sur les formations postérieures.



**RGPD**

**RÈGLEMENT GÉNÉRAL  
SUR LA PROTECTION  
DES DONNÉES**

## **Votre professionnel de la santé vous informe**

Chers patients, dans la continuité de la réglementation « Vie Privée », pour une prise en charge optimale de votre santé, vos données personnelles sont recueillies et traitées en conformité avec le nouveau « **Règlement Général européen pour la Protection des Données** » le « **RGPD** », en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Vos données sont utilisées à des fins de **gestion des rendez-vous, de création de dossiers médicaux, de facturation de soins, de prescriptions de médicaments et de soins, de demandes d'examens et de gestion de la continuité des soins** avec vos acteurs de santé.

Vos données sont également utilisées par toute ou partie de l'équipe pluridisciplinaire dans le respect du secret professionnel en vue d'adopter une **approche globale coordonnée intégrant soins, démarches préventives de santé et suivi médico-social**.

Vous bénéficiez des droits de **consultation et de rectification** de vos données personnelles. Parlez-en avec votre professionnel de la santé.

Sachez aussi que la loi impose la conservation des données de santé par tout soignant, pour des raisons médico-légales, **pendant de nombreuses années**, par exemple 30 ans lorsqu'il s'agit d'un médecin, après le dernier contact.



**RGPD**

**RÈGLEMENT GÉNÉRAL  
SUR LA PROTECTION  
DES DONNÉES**

## **Votre professionnel de la santé vous informe**

Chers patients, dans la continuité de la réglementation « Vie Privée », pour une prise en charge optimale de votre santé, vos données personnelles sont recueillies et traitées en conformité avec le nouveau « **Règlement Général européen pour la Protection des Données** » le « **RGPD** », en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Vos données sont utilisées aux fins de **gestion des rendez-vous, de création de dossiers médicaux, de facturation de soins, de prescriptions de médicaments et de soins, de demandes d'examen et de gestion de la continuité des soins** avec vos acteurs de santé.

Vous bénéficiez des droits de **consultation et de rectification** de vos données personnelles. Parlez-en avec votre professionnel de la santé.

Sachez aussi que la loi impose la conservation des données de santé par tout soignant, pour des raisons médico-légales, **pendant de nombreuses années**, par exemple 30 ans lorsqu'il s'agit d'un médecin, après le dernier contact.

# RGPD

## Concrètement dans nos cabinets

Mode d'emploi pratique.

Afin de vous faciliter les choses pour vous mettre en conformité avec la nouvelle loi sur le RGPD, la CSD vous propose ci-après, un petit mode d'emploi pratique de ce que vous devez faire dans votre cabinet.

- 1) Afficher une des deux affiches présentées ci-plus loin dans votre salle d'attente en fonction que vous exerciez en solo ou en groupe.
- 2) Afficher le texte présenté ci-plus loin intitulé «respect du RGPD» après éventuellement l'avoir un peu modifié en fonction de votre pratique si nécessaire.  
Vous pouvez, pour plus de sécurité encore, photocopier ce texte, le faire signer par vos patients (lu et approuvé plus signature et date) et le glisser dans son dossier.
- 3) Tenir dans un classeur qui doit obligatoirement être conservé dans votre cabinet et présenté à la demande d'un éventuel contrôle un **REGISTRE INTERNE** (ce registre interne n'est pas destiné à vos patients)

Dans les pages suivantes un modèle de registre interne vierge vous est fourni, il suffit de le compléter en suivant le modèle qui vous est présenté ci-après et que vous devez adapter en fonction de votre propre activité et habitudes .

**EN CAS DE NON RESPECT DE LA LÉGISLATION SUR LE RGPD  
VOUS RISQUEZ UNE AMENDE  
ALLANT DE 2% DE VOS REVENUS JUSQU'À 10.000.000€**

*... A bon entendeur, salut !!!*

## Exemple de REGISTRE INTERNE

### 1) Coordonnées du Responsable

NOM-PRÉNOM: .....  
TÉLÉPHONE FIXE / MOBILE: .....  
ADRESSE MAIL: .....  
ADRESSE CABINET: .....  
ADRESSE PRIVÉE: .....  
ACTIVITÉ: Dentiste généraliste ou ..... paro,  
ortho .....  
BC N°D'ENTREPRISE: .....

### 2) Sous-traitant(s)

#### SOUS-TRAITANT 1

NOM (de la firme): .....  
FONCTION /expliquer la fonction du sous-traitant:  
prothésiste, secrétariat pour prise de r-v etc  
PERSONNE DE CONTACT:  
NOM: .....  
TÉLÉPHONE FIXE/MOBILE .....  
ADRESSE MAIL .....  
N° BC D'ENTREPRISE .....

(Ajouter une feuille reprenant éventuellement les autres sous-traitants 2, 3, 4 ...)

Vous pouvez préciser ici que vous avez un sous-traitant en prothèse mais que vous ne lui livrez pas le nom de vos patients, exemples le patient Dupont Michel traité pour un complet en mars 2018 aurait reçu de votre part un n° de code 2018/03/A4 (A4 pour le 4ième travail prothétique réalisé en mars 2018), code d'identification que vous rattacheriez à son nom dans un carnet de prothèse pour vos seuls yeux.

### 3) Données traitées

EXEMPLE: Données médicales sur dossier papier pour chaque patient, dans chaque dossier sont repris les noms et prénoms, numéro de téléphone, date de naissance adresse, éventuellement email, anamnèse initiale médicale et tous les traitements effectués au fur et à mesure de ses visites

#### Ou

Dossier informatique, alors d'écrire quel programme vous avez et donner le type de sécurité de ce programme, y a-t-il également une nécessité d'un accès Internet pour ce programme ou non  
Dossier radiographie, quel support radiographique utilisez-vous, informatique oui ou non avec accès à Internet ou pas, quel type de programme et quelle sécurité

### 4) Finalité des données

Expliquer ici à quoi servent les données récoltées.  
Exemple: les données récoltées servent uniquement à l'identification du patient et du suivi de leur traitement

#### Ou

Les données seront utilisées éventuellement en partage avec des confrères pour des données statistiques ou même dans un but de recherche scientifique. À ce moment-là expliquer ce que vous faites de l'identification du patient

### 5) Collaborateurs et destinataires

Expliquer ici comment vous procédez généralement lorsque vous adressez par exemple une demande d'examen à un confrère. Remettez-vous une lettre au patient dans une enveloppe ou plutôt envoyez-vous un e-mail au confrère, quelle sécurité et quelle plateforme, est-elle sécurisée ou pas, avez-vous l'accord du patient?

Décrire en général à qui vous envoyez des demandes de protocole par exemple radiologue, parodontiste, stomatologue, kinésithérapeute, orthodontiste, occlusodontiste, endodontiste, médecin traitant....

Exemple: Lors d'une demande d'examen je remets à mon patient un courrier qu'il transmettra lui-même au confrère concerné (en général stomato ou endodontiste ou paro...) ou je téléphone moi-même au confrère et lui explique la situation en lui donnant par téléphone les coordonnées du patient.....Je lui remets en même temps ses clichés rx sur papier ou disque ou clef usb.

### 6) Sécurité

Dans ce chapitre vous expliquez quelle sécurité vous attribuez à vos données, exemple:

Je n'ai que des fichiers papier dont je suis seul à y avoir accès car je n'ai pas d'assistante et mes locaux sont fermés à clé le soir et munis d'une alarme.

Mes radiographies sont stockées sur mon ordinateur qui n'est pas relié à Internet, cet ordinateur se trouve dans mon cabinet et il est protégé par une alarme

#### Ou

J'ai une assistante qui s'occupe de mes dossiers médicaux, elle est sous ma responsabilité, elle n'a pas accès à mes locaux en dehors de mon absence, voici ses coordonnées ou elle a les clés de mon cabinet et les codes de sécurité pour couper l'alarme

J'ai une femme de ménage qui s'occupe de l'entretien de mon cabinet en mon absence et elle est sous ma responsabilité, voici ses coordonnées elle a les clés de mon cabinet et les codes de sécurité de l'alarme.

J'ai tel ou tel programme informatique pour mes dossiers, je donne le nom du programme et j'explique quelle sécurité protège l'ordinateur ou le programme avec les données des patients

Remarques éventuelles: .....  
.....

### 7) Mises à jour

Vous notez ici les dates auxquelles vous avez fait vos dernières mises à jour, changements de collaborateurs, assistantes, sous-traitants, programme ...

# Respect du RGPD

*L'ensemble des principes de bases du RGPD (règlement général sur la protection des données) font déjà partie de la déontologie qui régit la tenue du dossier médical. Toutefois, dans le cadre des activités du cabinet du dentiste..... et des relations que celui-ci peut entretenir avec des dentistes référents, seuls deux domaines risquent de ne pas être en total accord avec le 6ème principe de ce règlement. En effet, ce cabinet dentaire pourrait à l'occasion adresser à ses patients des messages électroniques ou sms afin de rappeler les rendez-vous convenus à l'avance et ne peut garantir la totale confidentialité de ceux-ci. Ces messages contiennent le nom du patient ainsi que la date et l'heure de son rendez-vous. Ils sont véhiculés par l'opérateur qui héberge l'adresse électronique du cabinet dentaire qui s'engage au respect d'une totale confidentialité mais également par l'opérateur qui héberge l'adresse électronique du patient auquel le courrier électronique est adressé. C'est à ce niveau que nous ne pouvons garantir la parfaite confidentialité du message envoyé.*

*Par ailleurs, ce cabinet dentaire pourrait être amené à adresser aux dentistes référents des rapports concernant le traitement de leurs patients ainsi que les images radiographiques les plus représentatives liées au diagnostic. Ces fichiers, outre les images qu'ils contiennent, reprennent le nom des patients et le cabinet dentaire ne peut garantir la totale confidentialité des messages électroniques véhiculant ces informations pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut.*

*Le choix de l'usage de messages électroniques pour l'envoi de ces informations répond à une logique d'efficacité, de commodité, de conservation de la meilleure résolution des clichés radiographiques et également de traçabilité des envois.*

*Dans l'éventualité où vous ne souhaitez pas que vos rendez-vous puissent éventuellement vous être rappelés par message électronique ou sms, veuillez en informer le dentiste qui supprimera votre adresse électronique de ses fichiers.*

*Dans l'éventualité, où vous refusez que des informations relatives au diagnostic et/ou aux traitements soient transmises à d'autres confrères qui vous ont adressés à ce cabinet ou auxquels ce cabinet serait dans la nécessité de vous adresser (ou médecin) par voie électronique, veuillez en faire part au praticien. Ces informations seront alors transmises par voie postale. Ceci en réduira la qualité et augmentera le coût, et les délais de réception des informations.*

## Les 7 principes de base du RGPD

- 1. Transparence :** *la personne dont les données sont traitées doit en être informée et avoir la possibilité d'exercer ses droits.*
- 2. Limitation des finalités :** *les données à caractère personnel ne doivent être collectées que dans un but légitime bien précis et non à d'autres fins.*
- 3. Limitation des données :** *seules les données à caractère personnel nécessaires pour l'objectif visé peuvent être collectées.*
- 4. Exactitude :** *les données à caractère personnel doivent être correctes et le rester.*
- 5. Limitation de la durée de conservation :** *les données à caractère personnel ne doivent pas être conservées plus longtemps que nécessaire (dans le domaine médical il s'agit de 30 ans).*
- 6. Intégrité et confidentialité :** *les données à caractère personnel doivent être protégées contre les accès non autorisés, la perte ou la destruction.*
- 7. Justification :** *le responsable doit pouvoir démontrer que ces règles sont respectées (obligation de documentation).*





# PETITES ANNONCES

## CABINETS ACHAT-VENTE

CODE 2000

Namur Centre: à céder cabinet dentaire D.G bien équipé. Cause retraite fin 2019.

**Infos : 0495/80.69.95  
ou martijac@hotmail.com**

**N° 2353**

Cause pension cabinet dentaire à remettre région Courcelles. Belle clientèle, très haut potentiel. Matériel complet et récent .1 fauteuil possibilité 3, après travaux accompagnement si souhaité.

**Renseignements 0475/829.423 N° 2354**

## MATERIEL OFFRES CODE

11000

Petit matériel à vendre cause de retraite : daviers, fraises, matrices, détartreur satelec + accessoires, lampe UV, petit meuble sur roulettes. A voir et prix à fixer

**071/21.35.56**

**N° 11310**

A vendre installation STERN (18 ans) en parfait état. Instruments avec lumière froide et détartreur intégré.

**Faire offre : jp.delree@skynet.be N° 11311**

A vendre pour cause retraite-maladie : RX Digital CEFLA SC N° SN7050 1538 groupe Myray de 2011 Cone longue. Dernier contrôle 27.09.2018. Prix à convenir.

**0485/910.704**

**N° 11312**

## EMPLOI CODE

5000

Cherche dentiste généraliste ou pédodontiste pour cabinet dentaire à Braine-l'Alleud.

**0478/346.481**

**N° 5344**

Cherche dentiste pour la Côte Belge. Cabinet pour travailler en duo. Heures et jours à discuter. Possibilité de logement.

**050/41.66.60**

**N° 5345**

Marche-en-Famenne cabinet de groupe, super équipé, endo-paro-stomato, 2 fauteuils, 2 assistantes, recherche un(e) dentiste à temps partiel.

**084/21.43.69 ou cabinetparodax@gmail.com**

**N° 5346**

Centre de diagnostic à Verviers engage dentiste généraliste - orthodontiste.

**direction@cdverviers.be**

**N° 5347**

Centre Deschanel à Bruxelles cherche dentiste.

**lucnavez@hotmail.com ou 0478/70.88.57**

**N° 5348**

Le centre de santé du namurois, polycliniques pluridisciplinaires, recherche dentiste indépendant pour ses sites de Saint-Servais et Gembloux. L'équipe actuelle se compose de 7 dentistes, un pédodontiste et 2 orthodontistes.

**Contact: Serge Nélis - 0477/28.55.92**

**ou serge.nelis@solidaris.be**

**N° 5349**

AU SECOURS! Rech. DG pour cab. près de Mons. Agenda complet jusque juin! Patientèle agréable et familiale.

**Tél au 065793808 ou**

**mail carolinamarchesani@yahoo.fr.**

**Visitez notre site www.dentistemarchesani.be**

**N° 5350**

# AGENDA

## Journée de cours du 14 juin 2019 - La Marlagne - Wépion

### Matin

9h à 10h30: **Module 1 - Dysfonctions crano-mandibulaires:** mieux les comprendre pour développer la pluridisciplinarité - *S.L'HOMME et A.PIRON*

10h30 à 11h: pause-café

11h à 12h30: **Module 2 - Dysfonctions crano-mandibulaires:** mieux les traiter grâce au self-management et à une approche globale du sommeil - *S.L'HOMME et A.PIRON*

**Midi:** 12h30 à 14h: Temps de midi

### Après-midi

14h à 15h30: **Module 1 - Les avantages de la radiologie maxillo-faciale** - *Dr J-F HANSSENS*

15h30 à 16h: Pause-café

16h à 17h30: **Module 2 - Les risques de la radiologie maxillo-faciale** - *Dr J-F HANSSENS*

**Prix: 40€ pour les membres et 220€ pour les non-membres.**

## Journée de cours du 20 septembre 2019 - La Marlagne - Wépion

### Matin

9h à 10h30: **Module 1 - Le choix thérapeutique en parodontologie** - *Mme Michèle RENERS*

10h30 à 11h: pause-café

11h à 12h30: **Module 2 - Le choix thérapeutique en parodontologie** - *Mme Michèle RENERS*

**Midi:** 12h30 à 14h: Temps de midi

### Après-midi

14h à 15h30: **Module 1 - Prise de décision en endodontie** - *Mr Miguel MUNOZ*

15h30 à 16h: Pause-café

16h à 17h30: **Module 2 - Utilisation cbct en endodontie** - *Mr Miguel MUNOZ*

**Prix: 40€ pour les membres et 220€ pour les non-membres.**



## Formulaire d'inscription aux cours du 14 juin 2019

### MODULE:

Module 1 - Dysfonctions crano-mandibulaires 10 UA , Dom

Module 2 - Dysfonctions crano-mandibulaires 10 UA , Dom

Module 3 - Les avantages de la radiologie maxillo-faciale 10 UA , Dom

Module 4 - Les risques de la radiologie maxillo-faciale 10 UA , Dom

**LIEU:** LA MARLAGNE - WÉPION | **QUAND:** LE VENDREDI 14 JUIN 2019 DE 9H00 À 17H30

**ACCREDITATION:** 40 UA DEMANDÉES

**40€ POUR LES MEMBRES EN ORDRE DE COTISATION POUR 2019 | 220€ POUR LES NON-MEMBRES.**

Nom: ..... Prénom: .....

Numéro INAMI ..... E-mail .....

### S'INSCRIT AU COURS DE LA CSD DU 14 JUIN 2019

JE SUIS MEMBRE DE LA CSD 2019 EN ORDRE DE COTISATION ET VERSE LA SOMME DE 40 €

JE NE SUIS PAS MEMBRE DES CSD ET JE VERSE LA SOMME DE 220 €.

**A VERSER SUR LE COMPTE : BE 17 1096 6600 0221 | BIC : CTBKBEBX**

**DE LA CSD BLD JOSEPH TIROU, 25/021 - 6000 CHARLEROI.**

**DATE : ..... CACHET + SIGNATURE :**